ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le terrorisme

Question écrite n° 65801

Texte de la question

M. Damien Meslot interroge M. le ministre de l'intérieur sur les moyens utilisés pour lutter contre le financement du terrorisme. Par son intervention en Afghanistan à la suite des attentats du 11 septembre 2001, par son intervention au Mali en 2013, ou encore par l'engagement de l'opération « Shamal » le 15 septembre 2014, visant à lutter contre Daech, la France réaffirme, jour après jour, la volonté qu'elle a de combattre la montée du terrorisme. Toutefois, et les pouvoirs publics français en ont bien conscience, affronter le terrorisme ne passe pas uniquement par les théâtres d'opérations militaires. En effet, l'argent de la drogue, de la prostitution, du crime, de la cybercriminalité, le blanchiment d'argent ou encore les casinos clandestins, sont autant d'activités criminelles qui représentent une menace en termes de sécurité intérieure et de stabilité économique, susceptibles de financer le terrorisme. Selon l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le crime transnational organisé générerait 870 milliards de dollars de profits dans le monde. Si la France a toujours fait de la lutte contre les flux financiers illicites l'une de ses priorités, ne conviendrait-il pas de parfaire le panel des outils nuisibles pour le terrorisme, par la sensibilisation de la population aux conséquences qu'a l'achat de produits contrefaits ou illicites ? À ce titre, l'ONUDC diffuse dans certains pays des *spots* publicitaires, télévisés ou radiophoniques, visant à sensibiliser les populations à ce phénomène, au-delà de la simple protection de la santé des consommateurs. Si la police nationale, la gendarmerie ou les douanes connaissent l'ensemble des raisons des politiques engagées contre le terrorisme, *quid* du consommateur lambda ? Ainsi, il souhaiterait savoir ce que pense le Gouvernement de la diffusion de telles pages publicitaires ou de la création de campagnes de sensibilisation équivalentes à ce que fait l'ONUDC en ce sens, dans d'autres États.

Données clés

Auteur : M. Damien Meslot
Circonscription : Territoire de Belfort (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65801
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 octobre 2014, page 8367
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)